

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la commune de Trucy l'Orgueilleux

Nombre de Membres

| afférents<br>au Conseil<br>Municipal | en<br>exercice | Qui ont pris<br>part à la<br>délibération |
|--------------------------------------|----------------|---|
| 11                                   | 11             | 8   |

Date de la Convocation

16/09/2011

Date d'affichage

Séance ordinaire du 16 Septembre 2011

L'an deux mil onze et le seize septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Guy PARENT, Maire.**

**Présents** : Alain PAQUETTE, Adjoint.Christophe DIVORNE - Roger BELLENGER - Jean-Paul PARENT  
Lionel BACON**Absent(s)** : Sophie SAUVAT – Gilles MEUNIER-  
Patricia DORE - Xavier COTTRELL - Jean-Claude GUILLIER -  
Sophie SAUVAT et Xavier COTTRELL ont donné procuration à  
Monsieur PARENT**Mr Alain PAQUETTE** été nommé secrétaire**PROJET CREATION****LIGNE TGV****PARIS ORLEANS****CLERMONT-FERRAND****LYON**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de création d'une ligne à grande vitesse dite POCL. Au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire mais aussi intérêt économiques et environnementaux.

Le Conseil Municipal,

**APPORTE** son soutien au scénario « médian » avec un décrochement de la ligne à Gien afin de desservir les villes de Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur Loire et Nevers

Fiat et délibéré les jours mois et an que dessus

Fait à Trucy l'orgueilleux le 11 Octobre 2011

Le Maire,



Guy PARENT

SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY  
Reçu le

11 OCT. 2011

Application de l'art. 2 de la loi  
n° 2002-276 du 11 mars 2002 modifiée